

Compte- rendu installation des membres du conseil des sages le 29/06/2018

Présents : M. le Maire, Mme Bourigault, Mme Culcasi, Mme Favrot, Mme Bonnin, M. Allaire, M. Cady, Mme Fremondière, Mme Derval, Mme Zienguelstein, Mme Couanon, M. Sauvage

Excusés : Mme Vivien, M. Grelier, M. Yvars, M. Bernier

Absent : Mr Labaisse

Avant de démarrer la réunion, Virginie COLLIN, correspondante du Courrier de l'Ouest, était présente pour prendre une photo des membres du conseil des Sages.

Introduction

M. le Maire remercie vivement la présence des membres du conseil des Sages, et particulièrement les nouveaux membres qui ont eu la volonté de s'inscrire pour s'investir dans cette instance.

Il rappelle le rôle du conseil des Sages en indiquant que les Sages sont présents pour réfléchir et travailler sur des dossiers concernant la Municipalité qu'ils s'auto-saisissent ou que les élus peuvent leur proposer. M. le Maire rappelle que le conseil des Sages est installé depuis deux ans. Il est difficile de trouver un rythme pour pouvoir travailler avec les élus, les professionnels et les partenaires concernant les dossiers. Il est nécessaire d'être patient, mais la volonté d'impliquer les Sages dans la vie Municipale est importante et elle permet d'établir et de renforcer des liens avec nos citoyens.

M. le Maire indique que la Ville adhère à la fédération du Conseil des Villes et Conseils des Sages. Il rappelle qu'il est nécessaire de prendre appui sur cette fédération afin de travailler sur les dossiers à réfléchir. En effet, beaucoup de projets ont été initiés dans d'autres villes par d'autres conseils des Sages, et c'est une bonne source pour accompagner.

Il rappelle également l'importance de la discrétion, de la confidentialité et de la neutralité que doivent avoir les membres du conseil des Sages.

Mme Alexandra BOURIGAULT remercie également en son nom et celui de Mme Danielle CULCASI, la motivation des nouveaux membres.

Elle s'excuse sur le timing pour confirmer les candidatures et prévoir la réunion d'installation, mais les agendas municipaux sont très serrés.

Elle indique que 13 personnes ont répondu à l'appel à candidatures. Trois personnes remercient la Municipalité d'avoir pensé à eux pour s'inscrire, mais pour des raisons de santé et des raisons personnelles ne peuvent aujourd'hui être candidates.

Elle rappelle les modalités concernant les nominations.

Comme sur la première mandature, M. le Maire, Mme Danielle CULCASI et Mme Alexandra BOURIGAULT ont tenu compte des critères suivants pour sélectionner les membres :

- Parité homme/femme
- Mixité Géographique
- Mixité sociale

- Motivations
- Date de réception en mairie de la fiche d'inscription pour candidater

Un tour de table est fait pour que chacun se présente.

M. Bernard CADY fait lecture dans un premier temps de la Charte, puis ensuite du règlement intérieur en précisant que celui-ci a été révisé en mars dernier par les membres. Il indique également que les Sages ont préparé le courrier et participé à la mise sous pli des 1000 envois pour les appels à candidatures, avec l'aide des services administratifs de la Mairie.

Mme BOURIGAULT rappelle que les nominations sont pour trois ans et qu'il y a un renouvellement d'un tiers tous les ans.

M. Georges ALLAIRE intervient pour indiquer qu'il est étonné du nombre si restreint de candidatures.

M. le Maire répond que beaucoup de personnes sont déjà investies dans des associations sur Chalennes et que cela peut expliquer qu'elles ne souhaitent pas s'investir plus.

M. Bernard CADY rappelle qu'effectivement, du fait du démarrage du conseil des Sages en 2016, la première année étant une année « d'installation », il n'y a pas eu de nouvelles nominations la première année. Sur les 14 personnes inscrites, trois sont parties : une pour raisons personnelles, une pour intégrer le conseil municipal et une personne est décédée. Il rajoute que les membres du conseil des Sages initial souhaitaient avoir plus de personnes nommées car ils constataient qu'il était difficile pour certains dossiers d'avoir un nombre suffisant de Sages.

Mme Alexandra BOURIGAULT explique qu'après discussion avec Mme Danielle CULCASI et M. le Maire, il était préférable de rester au nombre de 14 Sages, car il était difficile de maintenir une dynamique de groupe et qu'il était plus « sage » de rester avec un groupe de 14 qui devait déjà trouver son propre rythme, bien se connaître et se faire connaître avant d'envisager d'agrandir l'équipe.

Mme Alexandra BOURIGAULT rappelle le travail de réflexion porté par les membres du conseil des Sages concernant le projet de la « Deniserie ». Cependant, du fait de vouloir travailler ce projet en participatif, effectivement une lenteur sur l'avancée du projet est reconnue. En effet, la concordance des agendas des élus et des professionnels a retardé la mise en place des réunions.

M. le Maire explique qu'il n'a pas répondu à la demande d'auto-saisie du dossier concernant une réflexion proposée par les Sages sur l'embouchure du Layon. En effet, le site évolue beaucoup depuis l'abaissement du clapet, et même les spécialistes observent sans connaître exactement le devenir à la fois paysager, végétal et animal.

De nombreux partenaires sont concernés : syndicat (SAGE), association de pêcheurs, associations environnementales, etc ...

Les élus ont besoin de temps et d'informations. C'est une décision importante.

Mais, très prochainement, nous allons prendre les décisions concernant les grandes orientations, définir un cadre, y compris budgétaire. C'est dans ce cadre que le conseil des Sages et les autres partenaires pourront travailler.

M. Bernard CADY précise qu'il est aujourd'hui le référent des Sages, mais qu'à l'occasion d'une prochaine réunion entre eux, il pourrait être proposé une autre personne.

Il précise pour appuyer le règlement intérieur, que deux réunions plénières ont lieu au minimum par an, et qu'il est souhaitable qu'il n'y en ait pas moins. Il souligne également que la présence de M. le Maire est nécessaire et importante afin que les Sages puissent échanger avec lui.

Mme Alexandra BOURIGAULT propose que les Sages se rencontrent pour pouvoir faire connaissance et envisager des futurs projets à réfléchir.

M. CADY explique l'organisation des réunions, et propose aux nouveaux Sages une rencontre en septembre.

Il précise également que les Sages avaient rencontré le conseil des Sages de Beaucouzé, et que les Sages souhaitaient à leur tour inviter le conseil de Beaucouzé pour visiter la résidence Soleil de Loire, en septembre ou octobre.

Un verre de l'amitié est servi pour clôturer cette réunion d'installation.

Alexandra BOURIGAULT.